

# Fiche de Données de Sécurité

## Selon le Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)



Nom commercial: **n.clean**

Révision: 06.03.2012

Date d'impression: 23.04.2013

page 1/5

### 1. Identification de la substance/préparation et de la société/entreprise

Nom commercial: **n.clean**

Emploi prévu recommandé: Solution de rinçage et de nettoyage, universellement utilisable et prête à l'emploi, pour le nettoyage intérieur sans fixer les protéines et la décontamination des instruments aux corps creux, comme p. e. des turbines dentales, des contre-angles, avant la désinfection/stérilisation.

Effet de la préparation: Nettoyant et désinfectant

Distribution par: NSK Euro Holding  
Elly-Beinhorn-Strasse 8  
D-65760 Eschborn - Allemagne  
Téléphone: +49 6196 77606-0  
Télécopie: +49 6196 77606-29  
Email: info@nsk-europe.de

Fabricant: ALPRO MEDICAL GMBH  
Mooswiesenstr. 9  
D-78112 St. Georgen (Allemagne)  
Téléphone: +49 7725 9392-0  
Télécopie: +49 7725 9392-91  
Email: alpro@alpro-medical.de  
Internet: www.alpro-medical.com

Téléphone pour des renseignements techniques: +49 7725 9392-0

Téléphone en cas d'urgence: +49 7725 9392-0 (aux heures d'ouverture) ou  
+49 761 19240 Centre d'information d'intoxication, Fribourg (24 heures)

### 2. Identification des dangers

N'est pas soumis à l'étiquetage dans le sens de la directive de préparation 1999/45/CE.

### 3. Composition/informations sur les composants

Nature chimique du produit: Mélange de propylène glycol, parabènes, biguanides et d'agents complexants en solution aqueuse.

Ne contient pas de substances dangereuses au-dessus des limites de concentrations fixées dans la directive de préparation 1999/45/CE.

### 4. Premiers secours

Mentions générales: Faire attention à l'autoprotection.

Inhalation: Ne nécessite aucune mesure particulière.

Contact avec la peau: Ne nécessite aucune mesure particulière.

Contact avec les yeux: Rincer immédiatement les yeux à grande eau.

Ingestion: Boire beaucoup d'eau.

Mentions pour le médecin: Aide élémentaire, décontamination, traitement symptomatique.

## 5. Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction appropriés:	Eau, mousse, produit chimique sec, dioxyde de carbone
Moyens d'extinction inappropriés par raison de sécurité:	Aucune
Dangers particuliers par la substance ou sa préparation, ses produits d'incendie ou les gazes résultants:	Aucune
Équipement de protection spécial:	Pas nécessaire
Mentions supplémentaires:	Refroidir les récipients en danger par pulvérisation d'eau et si possible, tirer de la zone d'incendie.

## 6. Mesures à prendre en cas de rejet accidentel

Mesures de prudence relatives aux personnes:	Porter un vêtement de protection personnel. Les surfaces deviennent très glissantes par le produit coulant / répandu.
Protection de l'environnement:	Enlever avec un matériel absorbant, p. ex. sable.
Procédé pour nettoyage /absorption:	Traiter le matériel absorbé selon section „élimination“.

## 7. Manipulation et stockage

Mentions pour l'utilisation sûre:	Pas nécessaire
Mentions pour la protection contre l'incendie et l'explosion:	Produit n'est pas inflammable.
Mentions complémentaires:	Pas nécessaire
Exigences concernant le magasin et récipient:	Conserver bien fermé dans le conteneur d'origine.
Mentions concernant le stockage en commun:	Pas nécessaire
Mentions complémentaires concernant les conditions de stockage:	Pas nécessaire
Classe de stockage:	LGK 10

## 8. Contrôle de l'exposition/équipement de protection individuelle

### Composants avec des valeurs admissibles de lieu de travail respectivement des valeurs admissibles biologiques à contrôler:

Ne contient aucune substance en concentrations dépassant les limites fixées pour les postes de travail.

### Mesures générales de prévention et d'hygiène:

Ne pas manger, ne pas boire, ne pas fumer pendant l'utilisation.  
Laver les mains avant les pauses et à la fin de travail.  
Protection de peau préventive par crème de protection de peau.  
Conserver à l'écart des aliments et boissons.  
Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.  
Éviter d'inhaler vapeur et aérosol.

# Fiche de Données de Sécurité

## Selon le Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Nom commercial: **n.clean**

page 3/5

Révision: 06.03.2012

Date d'impression: 23.04.2013

### Équipement de protection personnel:

Protection respiratoire: Pas nécessaire.

Protection des mains: Pas nécessaire.

Protection des yeux: Pas nécessaire.

Protection corporelle: Pas nécessaire.

## 9. Propriétés physiques et chimiques

Etat physique:	liquide		
Couleur:	légèrement jaunâtre, clair		
Odeur:	caractéristique		
Valeur du pH (non dilué):	6,8-7,3	(20°C)	
Point / gamme d'ébullition:	pas important pour la sécurité		
Point / gamme de fusion:	pas important pour la sécurité		
Point d'éclair:	>55°C		
Inflammabilité (solide, gazeux):	indéterminable		
Danger d'explosion:	aucun		
Limite d'explosion (inférieure):	aucune		
Limite d'explosion (supérieure):	aucune		
Température d'inflammation:	pas nécessaire		
Propriétés qui supportent de l'incendie:	aucune		
Pression de vapeur:	pas nécessaire	à ...°C	
Densité relative:	0,99-1,01 g/cm <sup>3</sup>	à 20°C	
Solubilité dans l'eau:	soluble		
dans éthanol:	soluble		
dans hexane:	pas soluble		
Coefficient de partage:	pas nécessaire	(n-octanol/eau)	
Viscosité (Brookfield):	1,27-1,30	à 20°C	mPa·s
Conductibilité (non dilué):	1550-1750 µS/cm	(20°C)	
Indice de réfraction nD:	1,3345-1,3360	(20°C)	
Rotation optique αD:	pas nécessaire		

## 10. Stabilité et réactivité

Conditions à éviter: Pas de réactions dangereuses en cas de stockage et manipulation réglementaires

Matières à éviter: Pas de réactions dangereuses avec d'autres matériaux connus.

Produits de décomposition dangereux: Pas de décomposition en cas d'utilisation au règlement.

## 11. Informations toxicologiques

Toxicité aiguë:	Pas de toxicité aiguë connue.
Effet irritant primaire sur la peau:	Pas d'effet irritant primaire sur la peau connu.
Effet irritant primaire sur les yeux:	Pas d'effet irritant primaire sur les yeux connu.
Potentiel modifiant la hérédité:	Pas de potentiel modifiant la hérédité connu.
Sensibilisation:	Pas d'effet sensibilisant connu.

La classification a été faite par la méthode de calcul de la directive de préparation 1999/45/CEE.

La toxicité aiguë, l'irritation de la peau, l'irritation de la muqueuse, le potentiel modifiant la hérédité et la sensibilisation de la peau de la préparation sont été évalués par le fabricant sur la base des données qui sont soumises sur les composants. Il y a partiellement des lacunes de données concernant des composants particuliers. Par expérience du fabricant des dangers excédant l'étiquetage ne sont pas toutefois à attendre.

## 12. Informations écologiques

Ecotoxicité:	En cas d'un déversement approprié des concentrations petites dans des stations d'épuration biologiques adaptées des dérangements de l'activité de décomposition de bourbe animée ne sont pas à attendre.
Persistance et biodégradabilité:	Les ingrédients sont biodégradables.
Autres effets nocifs:	Pas d'autres effets nocifs connus.
Autres données:	Ne pas jeter à la nappe phréatique, aux eaux ou à l'égout en état non dilué.

## 13. Considérations relatives à l'élimination

### Enlèvement du produit:

Il n'y a pas de dispositions uniformes pour l'enlèvement des produits chimiques dans les pays membres de l'UE.

Code des ordures\*: 16 10 02

### Enlèvement des emballages souillés et vidés de restes:

Enlèvement selon les directives administratives. Traiter les emballages contaminés comme la substance.

Code des ordures\*: 15 01 02

### Autres données:

Sinon réglé par l'administration, traiter les emballages non contaminés comme les ordures ménagères ou amener à un recyclage.

\*Code des ordures: Les ordures étant produites sont classifiées à la sorte des ordures et au secteur selon la Code du registre européen des ordures.

## 14. Informations relatives au transport

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport (ADR/RID, IMDG-Code, ICAO-TI/IATA-DGR)

## **15. Informations réglementaires**

### Règlements

- Symbole de danger: -
- Désignation de danger: -
- contient: -
- Phrases R: -
- Phrases S: -

Etiquetage particulier des préparations spéciales (directive de préparation 1999/45/CEE appendice V):  
Pas nécessaire

---

## **16. Autres données**

### **D'autres information:**

Les renseignements se basent sur l'état présent de nos connaissances et servent pour décrire le produit à l'égard des mesures de sécurité qui sont à prendre. Toutefois ils ne sont pas de garantie des qualités du produit.

### **Etiquetage des modification:**

Les changements à l'égard de la version antérieure sont marqués par un trait à la marge de ligne gauche.